



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebrocq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances, de la
Commande Publique et des
Affaires Juridiques et Immobilières

DFCPAJI_D2024_0158

Association d'Animation de
Prévention et d'Insertion (AAPI)
67, avenue Gustave Dron
59200 Tourcoing

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal du 13 septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature n° DCPAJI_AR2023_0076 du 23 novembre 2023 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire, à signer les conventions ;

Considérant la démarche de l'Association d'Animation de Prévention et d'Insertion qui a souhaité bénéficier d'un lieu pour la tenue de ses activités ;

Considérant l'avis favorable émis par la Ville de Tourcoing pour la mise à disposition d'un local de la Maison des Services des Orions-Pont Rompu au profit de l'Association d'Animation de Prévention et d'Insertion ;

DECIDONS

Article 1 : De signer une convention avec l'Association d'Animation de Prévention et d'Insertion dont le siège social est situé au 67, avenue Gustave Dron à Tourcoing (59200), représentée par Monsieur Alain MEZRAG, en sa qualité de Président, pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle n°16 située au 2^{ème} étage de l'entrée B de la Maison des Services Orions – Pont Rompu sise 14, rue de l'Europe à Tourcoing (59200) les mercredi de 16h00 à 19h00 pendant la durée de un an.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Article 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **17 JUIN 2024**

Pour le Maire
Jean-Marie VUYLSTEKER,
Premier Adjoint au Maire
Délégué aux affaires juridiques



Accusé Réception en Préfecture le : **17 JUIN 2024**

Publié sur le site de la Ville le : **18 JUIN 2024**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2024_0158

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 17/06/2024

Objet : Convention de mise à disposition de la salle n°16 de la Maison des Services Orions -Pont Rompu au profit de l'Association d'Animation, de Prévention et d'Insertion

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 17/06/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2024_0158 - D_cision convention de mise _ disposition de la salle n_16 de la Maison des Services Orions-Pont Rompu a

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240617-DAJI_D2024_0158-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 17/06/2024

